

224C0627
FR0000071946-FS0311

6 mai 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ALTEN
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 mai 2024, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 mai 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société ALTEN et détenir 1 979 824 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 5,62% du capital et 4,87% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ALTEN sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Sur la base d'un capital composé de 35 209 501 actions représentant 40 676 985 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.